



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

PERMANENCE FINANCES PUBLIQUES

Un agent des Finances publiques vous accueille

Sur rendez-vous un jeudi sur deux, de 8h30 à 12h30

Pour prendre RDV, connectez-vous sur impots.gouv.fr (depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact) ou téléphonez à votre SIP de rattachement (03 27 20 52 20)

À l'Hôtel de Ville de Jenlain

68 Rue Nationale 59144 Jenlain

Un accueil de proximité y est assuré
comprenant l'offre de service suivante :

- Assistance au paiement et aux démarches en ligne
- Aide à la déclaration des revenus
- Gestion du prélèvement à la source
- Informations générales sur les démarches fiscales, les impôts locaux et le paiement des créances locales et des amendes
- Éclairage personnalisé au regard de votre situation fiscale
- Dépôt d'une réclamation ou d'une demande de remise gracieuse ou de délais de paiement
- Achat en ligne de timbres fiscaux